

C'était vrai alors que tous les vignobles étaient plantés de gamêts.

Là est le village de Trèves, formant la limite du département. Il offre un assez beau coup d'œil. De là on distingue, aux environs, dix aiguilles de clochers. Les bruits sourds et confus des écluses du canal de Givors, de la rivière du Gier et du chemin de fer qui roule à ses pieds, montent à vos oreilles et font disparaître la monotonie d'un pays déboisé.

Le village, composé d'une seule rue garnie de maisons de médiocre apparence, offre, quoiqu'elle n'y soit pas, l'aspect de la misère. Cet aspect commence à disparaître depuis l'ouverture de la route de grande communication n° 15, en 1848, de Vienne à Ste-Colombe, Ampuis, Condrieu, Rive-de-Gier, St-Chamond et St-Etienne, traversant le village de Trèves et toute l'étendue de son territoire (1).

Ses trois ponts, en pierres de taille, jetés à cet effet sur le Malval, le Gier, le canal, ont été terminés en 1850. Cette voie de communication rend un précieux service aux populations du canton, si riche en excellent vin et en hortolage varié et abondant. Cette voie moderne forcera le progrès à s'introduire dans les constructions qui longent la route.

Le cimetière trop exigü, entouré de maisons et situé autour de l'église, dont il masquait la base, a été changé et transféré légalement dans un terrain nouveau et con-

(1) La route de Vienne à Feurs, sous les empereurs Auguste et Claude, passait par Sainte-Colombe, Trèves, Rive-de-Gier, Saint-Chamond, les rochers de Grange-Neuve et Sorbier. Les Romains choisissaient toujours le sommet des montagnes, ou le versant des collines dénudées (Richard).